



Comité d'examen
Review Committee

ᑭ · ᑕᑭᑭ · ᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕ ᑕᑕᑕ
ᑕᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕ
ᑕᑕᑕ

COMPTE RENDU

285^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(adopté)

DATE : Le 2 décembre 2011

ENDROIT : salle de réunion du Comité Consultatif pour
l'Environnement de la Baie-James, 383, rue
Saint-Jacques, bureau 220

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Pierre Mercier (P.M), président, Québec
Daniel Berrouard (D.B.), Québec
Robert Lemieux (R.L.), Québec
Brian Craik (B.C.), ARC
Philip Awashish (P.A.), ARC
Mme Nathalie Girard, Secrétaire exécutive

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion est déclarée ouverte à 9h00 et l'ordre du jour suivant est adopté :

- 1) **Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;**
- 2) **Adoption des comptes rendus des 282^e, 283^e et 284^e réunions;**
- 3) **Affaires découlant des 283^e et 284^e réunions et correspondance;**
- 4) **Mine Troilus;**
 - 4.1 Présentation d'un représentant du MRNF (M. Alexandre Couturier-Dubé)
 - 4.2 Finalisation de la recommandation concernant le programme de réaménagement
- 5) **Retour sur la rencontre avec Hydro-Québec (1 décembre 2011);**
- 6) **Voix d'accès à un banc d'emprunt : pont de Mistissini;**
- 7) **Mine Opinaca - projet Éléonore;**
 - 7.1 Demande de modification du certificat d'autorisation pour l'exploitation des carrières C-04, C-07 et C-11
- 8) **Mine Langlois;**
 - 8.1 Demande de modification du certificat d'autorisation pour augmenter le volume total d'effluent
- 9) **Varia;**
 - 9.1 Analyses des soumissions pour l'élaboration d'un site internet pour le COMEX
- 10) **Date et endroit de la prochaine réunion.**

2. ADOPTION DES COMPTES RENDUS DES 282^E, 283^E ET 284^E RÉUNIONS

L'adoption des comptes rendus des 282, 283^e et 284^e réunions est reportée à la prochaine réunion.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 283^E ET 284^E RÉUNIONS ET CORRESPONDANCE

Voici la liste de la correspondance :

Reçu le 18 octobre 2011, un document d'information en réponse à la condition 6.7 concernant le suivi de l'intégrité de la prise d'eau de Waskaganish (2010) dans le cadre du **Projet des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**

Reçu le 18 octobre 2011, un document d'information en réponse à la condition 6.11 concernant le bilan 2009 des mesures d'atténuation convenues avec les maîtres de trappage touchés par le projet des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.

Reçu le 18 octobre 2011, 2 documents d'information en réponse à la condition 6.7, il s'agit de trois photographies et du rapport d'inspection préparé par le groupe Qualitas inc. intitulée « Ouvrage de protection au site de la prise d'eau de Waskaganish – Inspection visuelle – compte rendu sommaire » datée du 9 août 2010 dans le cadre du **Projet des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**

Reçu le 18 octobre 2011, un document d'information en réponse à la condition 6.11, il s'agit Land use – Mitigating measures. Summary at the end of 2009. dans le cadre du **Projet des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**

Reçu le 27 octobre 2011, pour information, copie de la lettre de transmission de la modification du certificat d'autorisation (planification complète du démantèlement des routes et la programmation complète de fermeture des diverses composantes du chantier pour l'année 2011, planification de réaménagement des aires perturbées par les activités de construction y compris par l'exploitation des carrières et sablières associées au projet) pour le projet **des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**

Reçu le 2 novembre 2011, pour information, copie de la lettre de transmission de la modification du certificat d'autorisation pour la construction d'une route de 3km pour le contournement de la digue OA-2 localisée à l'est de l'ouvrage régulateur de La Sarcelle dans le cadre du projet **Éléonore des mines Opinaca.**

Reçu le 2 novembre 2011, pour information, copie de la lettre de transmission de la modification du certificat d'autorisation pour l'exploitation de la carrière C-05 localisée au km 16+500 de la route d'hiver temporaire, du côté nord de ladite route dans le cadre du projet **Éléonore des mines Opinaca.**

Reçu le 3 novembre 2011, pour information, copie d'un document de Réponses aux questions du COMEX émises le 22 septembre 2011 par transport Québec, octobre 2011 dans le cadre du projet de **prolongement de la route 167 nord.**

Reçu le 4 novembre 2011, pour information, une copie d'un rapport de suivi des juvéniles des espèces cibles dans la rivière Rupert (secteur à débit réduit) août 2011 dans le cadre du projet **des Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert.**

Reçu le 9 novembre 2011, pour information, copie de la modification du certificat d'autorisation du projet **des Centrales de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert** concernant la construction d'une piste de VTT à partir de chemin d'accès menant au seuil du PK 290 pour se rendre jusqu'au PK 279,5.

Reçu le 11 novembre, lettre du bureau de la sous-ministre du MDDEP confirmant la réception de la correspondance du COMEX datée du 9 novembre concernant le **projet d'exploitation minière Éléonore** par les Mines Opinaca Ltée – Demande de certificat d'autorisation.

Reçu le 22 novembre, lettre du bureau de la sous-ministre du MDDEP confirmant la réception de la correspondance du COMEX datée du 14 novembre concernant le **projet d'extension de la route 167 nord** par le Ministère des Transports du Québec – Demande de certificat d'autorisation.

Reçu le 22 novembre 2011, pour autorisation, la demande de modification de certificat d'autorisation (augmenter le volume annuel total d'effluent) pour la **Mine Langlois** par Breakwater Ressources LTD.

Reçu le 24 novembre 2011, pour autorisation, demande de modification du certificat d'autorisation (projet d'exploitation des carrières C-04, C-07, C-11) par les **Mines Opinaca** Ltée.

4. MINE TROILUS

4.1 Présentation d'un représentant du MRNF (M. Alexandre Couturier-Dubé)

D.B. explique le mandat du COMEX à M. Couturier-Dubé. Il enchaîne rappelant que les membres du COMEX ont visité le site de la mine l'été dernier et que le projet Troilus est le premier projet que le COMEX suit depuis ces débuts, il y a de cela environ 15 ans. La rencontre actuelle vise à discuter avec un représentant du MRNF au sujet d'un élément de la condition 7 du certificat d'autorisation de la mine qui demande de considérer la possibilité d'un aménagement faunique dans le site du parc à résidus en vue de faciliter la réappropriation du milieu suite à la fermeture de la mine. Plusieurs propositions ont été présentées par la mine Inlet (Troilus) depuis l'été dernier. Plusieurs échanges en sont suivis. Le COMEX souhaite donner sa recommandation en tenant compte de l'avis du MRNF d'où l'importance de la présente rencontre avec M. Couturier-Dubé.

M. Couturier-Dubé a eu une réunion hier avec des représentants de la mine en question. Le fait de laisser de l'eau dans le parc à résidus constitue la source d'inquiétude principale pour le MRNF.

Le MRNF souhaitait recevoir une certification d'un expert qui prouverait que le fossé actuel n'est vraiment pas efficace pour drainer et détourner les eaux du parc à résidus sans devoir les traiter. La mine, de son côté, tente de trouver une solution pour conserver une certaine quantité d'eau dans le parc à résidus afin de respecter la condition 7 de son certificat d'autorisation. Différentes propositions ont été faites mais elles ne sont pas satisfaisantes pour le MRNF. Ces derniers doivent s'assurer qu'il n'y aura pas de problèmes de contamination dans l'avenir puisqu'ils devront s'occuper éventuellement de ce territoire lorsqu'il y aura rétrocession. Dans cette optique, si de l'eau doit demeurer sur le site, le MRNF favoriserait l'option d'un étang plutôt qu'un bassin puisqu'un étang serait, selon eux, plus facile de gestion dans le futur. Toutefois, la mine maintient son désir de construire un bassin (plus de 3m de profondeur). Si cette option est retenue, tel que le demande la mine, le MRNF devra se donner suffisamment de temps (plusieurs années) pour étudier les

conséquences possibles de cette construction avant d'accepter la rétrocession de ce parc à résidus.

D.B. précise que pour le COMEX un bassin ou un étang pourrait satisfaire aux exigences d'un aménagement faunique. B.C. mentionne que la demande d'un aménagement faunique était pour satisfaire aux demandes des chasseurs cris qui souhaitent ainsi y attirer la sauvagine. La création d'un bassin ou d'un étang importe peu si le but d'attirer la sauvagine est atteint et que les chasseurs cris sont ainsi satisfaits.

Le MRNF est actuellement en attente de document permettant de conclure que dans le cas de la construction d'un bassin, il n'y aura pas de sédiments remis en suspension et que dans le cas de la construction d'un canal les infrastructures seront sécuritaires.

M. Couturier-Dubé croit qu'il pourrait prendre au MRNF jusqu'à 10 ans de surveillance suite à la construction d'un bassin ou autres infrastructures dans le parc à résidus avant de s'assurer que le MRNF puisse accepter la rétrocession.

Tous conviennent que les renseignements de la mine qui seront transmis au MRNF, concernant cette problématique, seront envoyés à Daniel Berrouard dès réception pour analyse.

4.2 Finalisation de la recommandation concernant le programme de réaménagement

Les membres décident d'attendre la réaction du MRNF aux nouveaux documents à être présentés avant de finaliser leur recommandation.

5. RETOUR SUR LA RENCONTRE AVEC HYDRO-QUÉBEC (1 DÉCEMBRE 2011)

R.L. mentionne qu'il devrait avoir une rencontre avec la secrétaire exécutive afin d'avancer la logistique reliée à la tournée 2012. Mme Girard fera les appels dans les 6 communautés en vue d'obtenir la confirmation des dates de la tournée.

Les membres discutent de divers points reliés à la logistique de la tournée comme les moyens de communication envisagés, la position du COMEX par rapport à Hydro-Québec, etc. Pour le COMEX, il est essentiel que les gens puissent bien comprendre le but de la tournée et le rôle du COMEX par rapport à celui d'Hydro-Québec. À cet égard, P.A. propose de faire une entrevue à la radio de CBC north pour clarifier la situation. B. C. se porte aussi volontaire pour des entrevues si nécessaires.

D.B. se dit satisfait du travail effectué par Hydro-Québec dans le cadre du projet Eastmain 1-A-Sarcelle et dérivation Rupert en terme de respect de l'environnement naturel et social. Il rappelle que la condition qui impose une consultation post projet est une première au Québec. B.C. est aussi satisfait de leurs travaux. Toutefois, il se montre inquiet quant à la façon dont seront présentés les résultats dans les communautés. Selon lui, les résultats devront être plus clairement présentés de façon à alléger la présentation et assurer une bonne compréhension. De plus, la présentation devra être adaptée à la réalité crie. P.A est aussi de cet avis.

6. VOIX D'ACCÈS À UN BANC D'EMPRUNT : PONT DE MISTISSINI

D.B. résume le projet qui consiste essentiellement à construire un pont enjambant une baie du lac Mistissini pour donner accès aux bancs d'emprunts situés sur la rive nord du lac Mistissini. Ce projet sera traité par l'Administrateur provincial et par l'Administrateur régional. L'analyste au MDDEP a débuté l'analyse de ce projet. Selon D.B., l'analyste aurait déjà identifié des renseignements manquants. B.C. mentionne qu'actuellement le gouvernement fédéral a entrepris une démarche pour qu'il y ait compensation de l'habitat du poisson qui sera affecté ou perdu si le projet se réalise. P.A. mentionne que ce projet sème une certaine controverse dans le village de Mistissini à savoir qui construira le pont et à quel endroit exactement sera-t-il construit. Selon P.A. la communauté de Mistissini est en faveur de ce projet et il est peut être possible d'éviter de tenir une consultation publique. B.C. tentera d'obtenir l'avis des analystes cris pour la mi-janvier. R.L. dit que le rapport présenté était intéressant du point de vu information historique. Le sujet est reporté à la prochaine réunion.

7. MINE OPINACA - PROJET ÉLÉONORE

7.1 Demande de modification du certificat d'autorisation pour l'exploitation des carrières C-04, C-07 et C-11

D.B. introduit le sujet en expliquant que le COMEX a reçu une nouvelle demande pour autoriser des carrières. Cependant, ils n'ont pas inclus à leur demande les renseignements de base (impacts et moyens d'atténuations envisagés) que le COMEX avait pourtant demandé lors de la dernière demande d'autorisation d'Opinaca pour la carrière c-05, il y a de cela quelques semaines à peine. La demande est donc incomplète, D.B propose donc qu'on leur demande de fournir un dossier complet avant de faire l'analyse de cette demande.

R.L. appuis cette proposition. B.C. se demande si les maîtres de trappe des territoires touchés sont au courant de ces projets de carrière et s'ils sont d'accord. D.B. appellera la personne responsable du dossier à Opinaca et tentera d'obtenir ces renseignements sous peu. R.L. demande qu'on leur mentionne que le COMEX ne peut pas réagir rapidement lorsque les renseignements sont manquants.

8. MINE LANGLOIS

8.1 Demande de modification du certificat d'autorisation pour modifier la répartition du volume d'effluent du parc à résidus

Le promoteur de cette mine serait maintenant capable de répartir différemment tout en atteignant les normes, il soumet donc une nouvelle demande d'autorisation que le COMEX analysera d'ici la prochaine réunion. Les analystes devraient avoir fait leur travail d'ici la prochaine réunion du COMEX prévue à la fin janvier 2012.

9. VARIA

9.1 Analyses des soumissions pour l'élaboration d'un site internet pour le COMEX

P.M. introduit le sujet. Selon les vérifications de P.M. auprès des autorités, il semble qu'il pourrait y avoir de l'ouverture au MDDEP afin de financer un tel projet. Mme Girard présente les deux soumissions obtenues pour ce projet ainsi que les spécificités qui ont été demandées. La secrétaire exécutive enverra aux membres les deux soumissions complètes afin que ceux-ci puissent prendre leur décision. B.C. ajoute qu'il devrait y avoir sur ce site un lien avec le site web du MDDEP ainsi que les études d'impact des projets soumis au COMEX.

10. DATE ET ENDROIT DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du COMEX devrait être au local du CCEBJ le 25 janvier 2012.